

TECHNIQUES INDUSTRIELLES -  
MAINTENANCE

# Technicien·ne de production industrielle



Date de dernière mise à jour 15 juillet  
2024



Formation éligible au CPF

## Métier

Le·la technicien·ne de production industrielle a en charge le **fonctionnement d'une ou plusieurs lignes de fabrication** constituées de postes de travail manuels, semi-automatiques ou automatiques.

## Durée et organisation

### Formation continue

- ▶ **Durée** : 6 mois | 880 heures dont 600 heures au centre et 280 heures en entreprise
- ▶ **Stages** : 2 périodes en entreprise sont prévues

CENTRE

STAGE

CENTRE

STAGE

CENTRE

### Lieu | Date

LORIENT | Du 04/11/2024 au 23/05/2025

PLÉRIN | SAINT-BRIEUC | Du 04/11/2024 au 23/05/2025

## Objectif de la formation

A l'issue de la formation, les apprenants devront être capables de :

### Admission

#### Public

- ▶ Les personnes de moins de 26 ans en recherche d'emploi.
- ▶ Les personnes de plus de 26 ans et +, inscrites à Pôle Emploi.

#### Pré-requis d'entrée en formation

- ▶ Savoirs généraux : lire, écrire, compter
- ▶ Bonne connaissance du milieu industriel

**Qualités appréciées**: maintenir son attention dans la durée, dextérité, goût de la précision, polyvalence, respect des normes et consignes, aptitude relationnelle et capacité à animer une équipe, capacité à se représenter un processus.

**Bon à savoir** : le stagiaire doit être capable de travailler en équipe avec des horaires décalés.

### Modalités et délais d'accès

#### Modalités

Information collective | Dossier de candidature  
| Positionnement | Entretien Individuel

- ▶ Connaître les dates des prochaines sessions d'informations collectives et de recrutement **ICI**.

- ▶ préparer, lancer et suivre l'activité et la performance de la ligne de production,
- ▶ réguler les éventuelles dérives du process de production,
- ▶ résoudre les dysfonctionnements sur la ligne de production,
- ▶ organiser l'activité des personnels de production,
- ▶ accompagner l'adaptation des personnels de production au poste de travail,
- ▶ améliorer en continue les indicateurs de production.

## SECTEURS CONCERNÉS

*Mécanique, plasturgie, sidérurgie, métallurgie, électronique, agroalimentaire, textile, aéronautique, automobile, équipement électrique, meuble, travail temporaire...*

## Programme

### BLOC 1 | Piloter une ligne de production industrielle y compris robotisée | 200h

- ▶ Organiser un poste de travail
- ▶ Démarrer et arrêter une ligne de production industrielle y compris robotisée
- ▶ Contrôler la conformité des pièces produites et stabiliser le process de production industrielle
- ▶ Réguler l'activité et la performance de la ligne de production industrielle

### BLOC 2 | Organiser une production et optimiser le fonctionnement d'une ligne de production industrielle y compris robotisée | 208h

- ▶ Organiser l'activité du personnel de production
- ▶ Accompagner les personnels de production à leur prise de poste
- ▶ Diagnostiquer et résoudre un dysfonctionnement sur une ligne de production
- ▶ Mener des actions d'amélioration technique ou organisationnelle sur une ligne de production industrielle

### MODULE OPTIONNEL | Travailler dans un environnement Agro-Alimentaire | 35h

- ▶ Connaissance du process agro-alimentaire
- ▶ Les bonnes pratiques de la fabrication agro-alimentaire HACCP

### BLOC TRANSVERSAL

- ▶ Prévenir les risques liés à l'activité physique (gestes et postures)
- ▶ S'approprier les outils bureautiques
- ▶ Accompagner le projet de formation
- ▶ Exploiter les périodes en entreprise
- ▶ Maîtriser les techniques de recherche d'emploi

## Délais d'accès

Les processus d'intégration sont organisés 3 mois avant le démarrage des sessions de formation. Les sessions sont définies par le financeur et consultables sur le site du Gref.

## Parcours adaptés

Adaptation possible du parcours selon les pré-requis

## Handicap

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap (moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre). En savoir +, contacter notre référent handicap : **ICI**

## Coût

L'offre QUALIF Emploi est proposée et financée par la Région Bretagne et le Fonds Social Européen.



- ▶ **Demandeur d'emploi** : Les coûts de formation peuvent être intégralement pris en charge par la Région Bretagne. La Région Bretagne peut attribuer en complément une aide financière pour couvrir une partie des frais liés à la formation (transport, restauration).
- ▶ **Salarié-e** : Des financements sont possibles selon les situations (CPF, CPF Projet de Transition Professionnelle, plan de formation de l'employeur, CSP Contrat de Sécurisation Professionnelle, CFP,...).

Nos conseillers vous accompagnent dans le montage financier de votre projet de formation.

*En savoir + sur les dispositifs spécifiques aux demandeurs d'emploi **ICI**.*

## Modalités et moyens pédagogiques

### Méthodes pédagogiques

Formation en présentiel avec alternance d'apports théoriques et de mises en situations pratiques pour ancrer les apprentissages et/ou en distanciel pour certains modules.

### Moyens pédagogiques

Salles de formation équipées et plateaux techniques adaptés et aménagés d'équipements spécifiques.

### Équipe pédagogique

Formateurs experts titulaires au minimum d'un BAC+2/+4 et/ou d'une expérience professionnelle d'au

- ▶ Promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes et l'égalité professionnelle
- ▶ Favoriser le développement durable
- ▶ Accompagner à la certification

## 2 PÉRIODES ENTREPRISE

- ▶ STAGE 1 | 4 semaines | 140h
  - ▶ Découvrir l'entreprise, son organisation, sa production, ses contraintes, ses cadences...
  - ▶ Mettre en pratique les connaissances informatiques acquises en centre
  - ▶ Appréhender le métier et ses conditions d'exercice en situation réelle
  - ▶ Mettre en application les premiers acquis de la formation
  - ▶ Acquérir des savoirs et savoir-faire professionnels de base
  - ▶ S'entraîner à l'exercice du métier en situation réelle
- ▶ STAGE 2 | 4 semaines | 140h
  - ▶ Mettre en œuvre en situation professionnelle sur la ligne de production en mode normal et en mode dégradé, une production en série de pièces finies ou de sous-ensembles
  - ▶ Proposer sa candidature

## BON À SAVOIR

Le·la technicien·ne de production travaille dans un atelier de production. Selon ses compétences, il·elle est mobile au sein des ateliers de production de l'entreprise.

L'exécution des tâches s'effectue debout et demande des déplacements fréquents autour des lignes de production. Le port d'équipements de protection individuelle tels que des chaussures de sécurité, un vêtement de travail et des protections anti-bruit est obligatoire.

Les conditions d'exercice varient selon l'environnement de travail qui peut occasionner du bruit, des odeurs et des températures élevées.

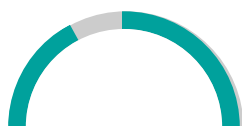
Les horaires de travail sont généralement en équipes postées avec parfois une activité en fin de semaine ; le travail en journée est plus rare. Le technicien dépasse parfois ses horaires habituels pour finaliser des essais ou participer à des groupes de travail.

Aucune habilitation technique particulière n'est obligatoire.

L'utilisation des terminaux d'ordinateurs et des écrans tactiles d'une installation est nécessaire. La manipulation de documents numériques, tels le dossier de fabrication, les modes opératoires, issus d'un outil connecté est de plus en plus courante dans les entreprises.

## Indicateurs de performance

- ▶ Réussite à l'examen :



moins 5 ans dans le domaine, professionnels du métier, responsable de formation, direction de centre, conseillers formations, référent handicap, équipe administrative

## Modalités d'évaluation et d'examen

### Modalités d'évaluation

- ▶ Exercices pratiques et théoriques

### Modalités d'examen

Les candidats·es sont présentés·ées aux épreuves générales et techniques du **Titre Professionnel Technicien·ne de Production Industrielle**.

- ▶ Mise en situation professionnelle | 1h30
- ▶ Entretien technique | 10 mn
- ▶ Questionnaire professionnelle | 20 mn
- ▶ Questionnement à partir de production·s (dossier professionnel et annexes éventuelles) | 40mn
- ▶ Entretien final avec le jury | 20mn

**Durée totale de l'épreuve pour le candidat | 3h**

**À NOTER : Accompagnement en cas d'échec à la certification**

En cas d'échec à la certification, il est prévu un accompagnement par l'équipe pédagogique afin de permettre au stagiaire de se présenter à nouveau à la certification. Il est également prévu de prendre contact avec son prescripteur, afin de permettre un accompagnement global du stagiaire qui réduira les facteurs d'échec au deuxième passage de la certification. Par ailleurs, nous validons, dans le livret de suivi individuel de formation, les compétences acquises. Ce document constitue un volet de son portefeuille de compétences.

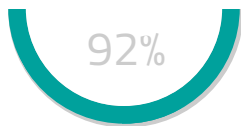
## Validation

### Titre Professionnel Technicien·ne de Production Industrielle

- ▶ Titre professionnel de niveau 4 (BAC)
- ▶ Code RNCP\* : 39176
- ▶ Certificateur : Ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion
- ▶ Date d'échéance de l'enregistrement : 12-07-2029

Le titre professionnel est composé de plusieurs blocs de compétences dénommés certificats de compétences professionnelles (CCP).

- ▶ BLOC 1 | Piloter une ligne de production industrielle y compris robotisée
- ▶ BLOC 2 | Organiser une production et optimiser le fonctionnement d'une ligne de production industrielle y compris robotisée



▶ **Insertion globale :**  
  
**60 %**

▶ **Satisfaction stagiaire :**  
  
**100 %**

- ▶ Taux de poursuite d'étude : 0 %
- ▶ Taux insertion professionnelle : 60%
- ▶ Taux d'interruption : 7%
- ▶ Nombre d'apprenants formés : 14 stagiaires formés en 2023 en Qualif Emploi filière Pilotage de systèmes industriels

Pour obtenir des données précises, merci de contacter notre service **Qualité**.

Indicateurs mis à jour le 01/07/2024

La formation peut être validée totalement ou partiellement par acquisition d'un ou plusieurs blocs de compétences.

#### En plus de la certification

- ▶ Module optionnel Agro-Alimentaire

*\*Répertoire National de la Certification Professionnelle*

### Passerelles, poursuites d'études et débouchés

Cette formation a pour premier objectif l'insertion professionnelle.

- ▶ **Passerelles possibles (niveau 4 | BAC)**
  - ▶ Technicien·ne de Maintenance Industrielle
  - ▶ TITRE PRO TMI - Technicien·ne de Maintenance Industrielle *en alternance*
- ▶ **Poursuites possibles (niveau 5 | BAC+2)**
  - ▶ Technicien·ne Supérieur·e en Maintenance Industrielle
  - ▶ TITRE PRO TSMI - Technicien Supérieur de Maintenance Industrielle *en alternance*
  - ▶ CQPM TIAP - Technicien·ne en Industrialisation et Amélioration des Procédés *en aternance*
- ▶ **Exemples de métiers**
  - ▶ *Technicien d'atelier, Technicien d'ilot, Technicien de ligne...*

### Contacts

- ▶ PLÉRIN | Erwan PAPON | 06 76 78 81 52
- ▶ BREST | Céline MONNIER | 07 61 53 34 92
- ▶ QUIMPER | Karine PELLÉ | 06 74 79 45 41
- ▶ BRUZ | REDON | Isabelle ROBE | 06 77 62 89 55
- ▶ VITRÉ | Benoît LEBRAS | 06 62 17 36 66
- ▶ LORIENT | Martine HUIBAN | 06 68 67 04 47

### A noter

Dispositif Région Bretagne



**QUALIF** Emploi

Cette formation est également proposée dans le cadre de contrats d'alternance. En savoir +